

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

**Manuel Opérationnel de Suivi-Evaluation du
Plan National Multisectoriel de Nutrition
(PNMN) pour la Côte d'Ivoire**



Abidjan, Octobre 2018

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

Manuel Opérationnel de Suivi-Evaluation du Plan National Multisectoriel de Nutrition (PNMN) pour la Côte d'Ivoire



AMA Ange Carlin,
Ingénieur Statisticien,
Spécialiste en recherché et Suivi-Evaluation
ama_carlin@yahoo.fr
Consultant

Abidjan, Octobre 2018

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
ABREVIATIONS ET SIGLES	ii
INTRODUCTION.....	1
1. DESCRIPTION DU PLAN NATIONAL MULTISECTORIEL DE NUTRITION.....	2
1.1-Contexte de mise en oeuvre du PNMN.....	2
1.2- Rappel des objectifs du plan	2
1.3- Axes d'interventions	3
1.4- La chaîne causale la malnutrition et le PNMN	4
2. CADRE GLOBAL DE PERFORMANCE – DEFINITION DES PRINCIPAUX DES INDICATEURS	5
2.1- Principales réalisations à suivre	5
2.2- Suivi de la mise en œuvre (ou du processus).....	12
.3. PROCESSUS DE SUIVI : ACTEURS ET COORDINATION DU SUIVI-EVALUATION, CIRCUITS DES DONNEES	30
3.1- Les principaux acteurs : Rôle et responsabilité.....	30
3.2- Circuit de l'information	31
3.3- Processus de production du rapport annuel de mise en œuvre	32
3.4- Coordination du S&E et cadres d'échange	33
4. EVALUATION, EXAMEN, ENQUETE, ETUDE SPECIALE.....	34
4.1- Evaluation annuelle de la mise en œuvre du plan.....	34
4.2- Evaluation à mi-parcours	34
4.3- Evaluation finale	35
4.4- Enquête/études spécifiques	35
5. GESTION ET UTILISATION DES DONNEES.....	35
5.1- Supports de transmission des données	35
5.2- Analyse, gestion et protection des données	36
5.3- Mécanisme d'assurance qualité des données	36
5.4- Plan de rapportage et diffusion	38
RENFORCEMENT DE CAPACITE.....	38
PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET DE SUIVI-EVALUATION	39
ANNEXE	40

ABREVIATIONS ET SIGLES

AEN	: Actions Essentielles en Nutrition
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
ANADER	: Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
ATPC	: Assainissement Total Piloté par la Communauté
CCR	: Cadre commun des Résultats
CDN	: Comité Départemental Multisectoriel pour la Nutrition
CCSE	: Cadre Commun de Suivi et Evaluation
CIN2	: Deuxième Conférence Internationale de Nutrition
CNN	: Conseil National pour la Nutrition
DC-PNN	: Direction de Coordination du Programme National de Nutrition
DHIS2	: District Health Information Software 2
DIIS	: Direction de l'Informatique et de l'Information Sanitaire
DGS	: Direction Générale de la Santé
DSC	: Direction de la Santé Communautaire
EDS	: Enquête Démographique de Santé
FCDI	: Fiche de Collecte des Données des Indicateurs
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
GAR	: Gestion Axée sur les Résultats
IHAB	: Initiative des Hôpitaux Amis des Bébé
IMC	: Indice de Masse Corporelle
INHP	: Institut National d'Hygiène Publique
LANADA	: Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole
MAM	: Malnutrition aiguë modérée
MAS	: Malnutrition aiguë sévère
MICS	: Multiple Indicators Cluster Survey (Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples)
OEV	: Orphelins et enfants Vulnérables
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONEP	: Office National de l'Eau Potable
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PIAVIH	: Personnes Infectées et Affectées par le VIH
PND	: Plan National de Développement

PNDS	: Programme National de Développement Sanitaire
PNIA	: Programme National d'Investissement Agricole
PNMN	: Plan National Multisectoriel de Nutrition
PNN	: Programme National de Nutrition
PVVIH	: Personne Vivant avec le VIH
RAS	: Rapport Annuel Statistique
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RS	: Résultat Stratégique
SIDA	: Syndrome de l'Immunodéficience Humaine
SMART	: Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions
SSU	: Santé Scolaire et Universitaire
STP	: Secrétariat Technique Permanent
SUN	: Scaling Up Nutrition (Passage à Echelle de la Nutrition)
TDCI	: Troubles Dus à la Carence en Iode
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNT	: Unité Nutritionnelle Thérapeutique
UNTA	: Unité Nutritionnelle Thérapeutique Ambulatoire
VIH	: Virus de l'Immunodéficience Humaine

INTRODUCTION

Le Suivi-Evaluation (S&E) est le processus par lequel des données sont recueillies et analysées afin de fournir des informations aux décideurs et à d'autres personnes aux fins de la planification de programmes et de la gestion de projets (Nina Frankel, Measure Evaluation, 2009). C'est un dispositif fondamental de gestion que les responsables de programmes utilisent pour mesurer et évaluer les réalisations, pour ensuite apporter des mesures correctives dans le processus continue de gestion et de prise de décision. Il est indispensable pour le succès des programmes et garantit la disponibilité des données pour mieux orienter les actions.

Le présent plan de suivi-évaluation est lié au Plan National Multisectoriel de Nutrition (PNMN) coordonné par le Conseil National pour la Nutrition (CNN). Il est donc élaboré en vue de décrire le processus de mise en œuvre et de fonctionnement du système de suivi-évaluation du PNMN. C'est un document de planification globale de toutes les activités de suivi et évaluation dudit Plan. Ce plan comporte les questions essentielles liées à la définition et à la mesure des indicateurs, le processus de collecte et traitement des données ainsi que l'élaboration et la diffusion des rapports. Il permettra de suivre les résultats du plan de nutrition à tous les niveaux (Réalizations, Extrants, Activités et Intrants) et constitue un cadre de référence pour la production de données d'aide à la prise des décisions éclairées pour la gestion du plan.

Ce plan de suivi-évaluation se concentre exclusivement sur la composante programmatique du projet. Le volet financier du plan est pris en compte et entièrement encadré par le manuel de procédure comptable et financier du CNN. Ce plan s'articulera autour des différents points suivants :

- Description du plan national multisectorielle de nutrition ;
- Cadre global de performance : définition des indicateurs ;
- Processus de suivi : acteurs, circuit information, coordination et cadre d'échange
- Evaluation, examen, enquête, étude spéciale ;
- Gestion et utilisation des données
- Rapportage et diffusion ;
- Renforcement de capacité ;
- Plan de travail de suivi-évaluation.

1. DESCRIPTION DU PLAN NATIONAL MULTISECTORIEL DE NUTRITION

1.1-Contexte de mise en oeuvre du PNMN

Par son adhésion au mouvement Scaling Up Nutrition (SUN) et par la création du Conseil National pour la Nutrition (CNN) en juillet 2014, sous le leadership du Premier Ministre, le Gouvernement a renouvelé son engagement pour améliorer la situation nutritionnelle de sa population. Il ambitionne dans la nouvelle Politique de Nutrition, de « garantir à l'ensemble de la population un statut nutritionnel optimal en vue d'améliorer son bien-être et soutenir durablement une croissance inclusive et le développement du pays ».

Ces engagements se retrouvent dans le Plan National Multisectoriel de Nutrition (2016-2020) élaboré entre 2014 et 2015 par des acteurs venant des différents secteurs clefs tels que la santé, la protection sociale, l'agriculture, les ressources animales et halieutiques, l'eau et l'assainissement, la femme et la famille et l'industrie.

Afin d'orienter l'élaboration du PNMN, une analyse situationnelle de la malnutrition a été effectuée début 2014. Cette analyse situationnelle s'est appuyée notamment sur le Cadre Conceptuel de la Malnutrition¹ qui démontre que les causes de la malnutrition sont multisectorielles (alimentation, santé, pratiques de soins). Ce Cadre Conceptuel de la Malnutrition a servi de base pour l'analyse et l'appréciation des problèmes de malnutrition en Côte d'Ivoire et notamment la formulation des résultats stratégiques du PNMN.

1.2- Rappel des objectifs du PNMN

1.2.1- Objectif général

L'objectif général du Plan National Multisectoriel de Nutrition (PNMN) est d'améliorer le statut nutritionnel de la population.

1.2.2- Objectifs spécifiques

De manière spécifique, le plan vise à :

1. Réduire de 29,8% à 20% la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans ;
2. Réduire de 7,5% à 5% la prévalence de la malnutrition aiguë globale ;

¹ Adapté par l'UNICEF depuis 1992, le Cadre Conceptuel de la Malnutrition proposé a été adopté au niveau international

3. Réduire de 14,9% à 10% la prévalence de l'insuffisance pondérale ;
4. Réduire de 14,8% à 12% la prévalence du faible poids de naissance ;
5. Réduire de 10% la prévalence du surpoids chez les populations ciblées ;
6. Réduire la prévalence de l'anémie de 75% à 60% chez l'enfant et de 54% à 42% chez la femme en âge de procréer ;
7. Eliminer les troubles dus aux carences en iode.

1.2.3- Objectifs sectoriels

Les objectifs sectoriels sont présentés comme suit :

1. Réduire de 20,5% à 15% la proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimum d'apport calorique ;
2. Accroître le taux d'allaitement maternel exclusif de 12% à 50 % ;
3. Amener 40% de la population à adopter des Actions Essentielles en Nutrition ;
4. Assurer une couverture maladie universelle à 80% de la population ;
5. Réduire la proportion des ménages en insécurité alimentaire en milieu rural en dessous de 10% ;
6. Réduire la prévalence des maladies liées aux aliments contaminés ;
7. Assurer l'accès à l'eau propre à la population de 77% à 100% dans les zones à forte prévalence de malnutrition ;
8. Porter la couverture de cantines scolaires à 100% dans les régions à forte prévalence de malnutrition et d'insécurité alimentaire ;
9. Apporter des services sociaux à 70% de la population hautement vulnérable.

1.3- Axes d'interventions

Les principales interventions à réaliser dans le cadre de l'exécution du plan sont organisées autour de sept (7) axes stratégiques dont les résultats attendus sont consignés dans le tableau ci-dessous.

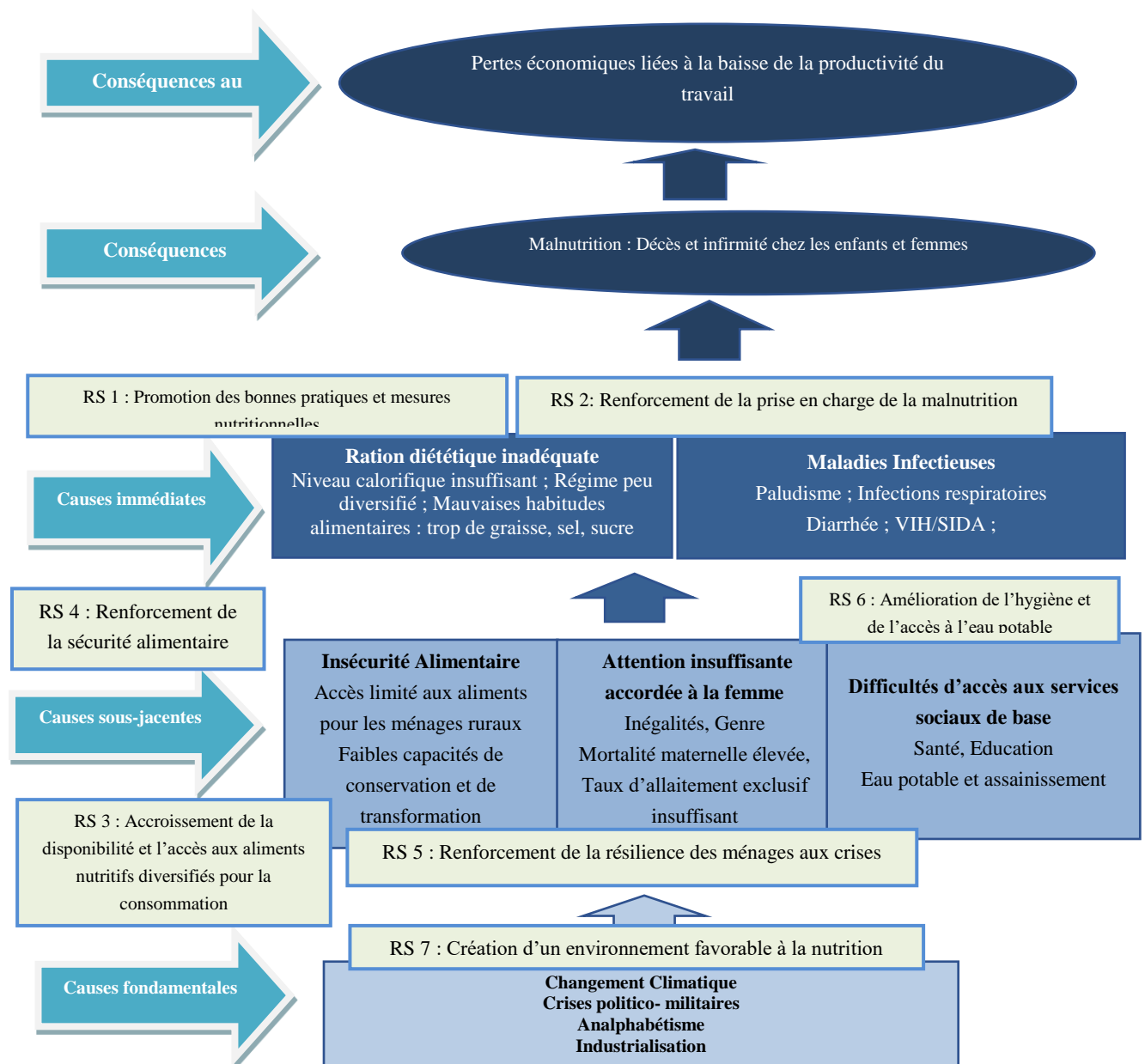
Tableau 1 : Résultats stratégique

Résultats Stratégique	Libelle Résultats stratégique
RS1	Les bonnes pratiques nutritionnelles et les mesures préventives sont promues ;
RS2	La prise en charge de la malnutrition est renforcée ;
RS3	La disponibilité et l'accès à des aliments nutritifs et diversifiés pour la consommation sont durablement accrus ;
RS4	La sécurité sanitaire des aliments est renforcée ;
RS5	La résilience des ménages aux crises alimentaires et nutritionnelles est renforcée ;
RS6	L'hygiène et l'accès à l'eau potable et aux systèmes d'assainissement sont améliorés ;
RS7	Un environnement favorable à la nutrition est créé et la Gouvernance est renforcée.

A partir de ces sept (07) résultats stratégiques, les différents ministères et partenaires se sont rencontrés afin d'identifier pour chaque résultat stratégique les effets, les extrants et des actions spécifiques. La mise en œuvre de ces stratégies d'intervention permettra de réaliser les objectifs du plan car elles adressent les différents niveaux de la chaîne des causes de la malnutrition comme illustré dans la section suivante.

1.4- Chaîne causale de la malnutrition et le PNMN

Schéma 1 ²: Cadre conceptuel de la malnutrition et les axes stratégiques du PNMN



² Adapté par l'UNICEF depuis 1992, le Cadre Conceptuel de la Malnutrition proposé a été adopté au niveau international

Les liens entre le cadre conceptuel des déterminants de la malnutrition et les sept (07) résultats stratégiques du PNMN sont clairement illustrés dans le diagramme ci-dessus :

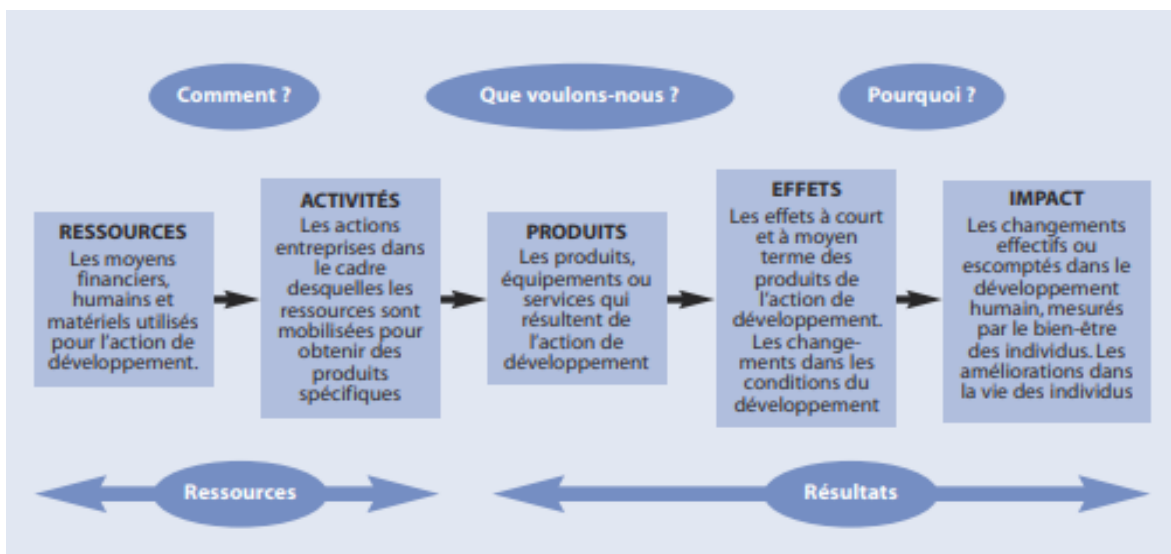
2. CADRE GLOBAL DE PERFORMANCE – DEFINITION DES PRINCIPAUX INDICATEURS

Cette partie présente le cadre global des résultats avec les principaux indicateurs

2.1- Chaîne des résultats

Une distinction importante sera considérée dans l'établissement du cadre des résultats suivant la logique de la chaîne des résultats de la mise en œuvre de Programme/Projet. Ainsi dans le cadre de ce plan, nous élaborerons d'une part un cadre pour le suivi des principales réalisations qui correspondent aux effets et impact attendus de sa mise en œuvre. D'autre part, un autre cadre pour le suivi sera mis en place et se concentrera sur les principales interventions à mettre en œuvre et les produits attendus en particulier. La figure suivante présente les différentes composantes de la chaîne de résultats.

Schéma 2 : Chaîne de résultats de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR)



Source : Programme des Nations Unies pour le développement, Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats de développement, P55

2.2- Principales réalisations à suivre

Les réalisations à suivre et à évaluer pour le PNMN représentent les résultats (effets et impact) attendus. Elles correspondent aux objectifs tels que définis dans le document du PNMN. Chacune de ces réalisations est déclinée en une série d'indicateurs de performance.

L'évaluation de ces indicateurs clés permettra de déterminer si les réalisations sont en voie d'être atteintes à l'horizon 2020.

Pour chaque indicateur retenu, des données de référence sont établies dans la mesure du possible et ont servi de base pour planifier les améliorations/performances et définir ainsi les cibles. De même, les sources de données, la méthode de collecte, la fréquence de la collecte ainsi que la structure responsable de la production sont indiquées. Ces éléments seront explicités avec plus de détail dans la section suivante. Tous ces indicateurs sont rassemblés dans le « *cadre de suivi-évaluation des réalisations* » présentées dans le tableau 1 ci-après.

Les données en provenance des études permettront de renseigner les indicateurs de réalisation figurant dans le cadre des résultats. Ces données seront collectées d'une manière générale à une fréquence quinquennale ou à des moments précis bien déterminés par des agences de recherche recrutées à cet effet.

Tableau 2 : Cadre de suivi-évaluation des réalisations (Impact et Effet) du PNMN

RESULTATS	Code	INDICATEURS	DONNEES DE BASE			SOURCES		INSTITUTIONS RESPONSABLES
			Année	Valeur	2020	Document de Référence	Institution	Institutions
IMPACT								
Impact	1	Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans	2012	29,80%	20%	Enquêtes périodiques (MICS, EDS)	MSHP/Ministère du Plan (INS)	CNN
Impact	2	Prévalence de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans	2012	7,50%	5%	Enquêtes périodiques (MICS, EDS)	MSHP/Ministère du Plan (INS)	CNN
Impact	3	Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans	2012	14,90%	10%	Enquêtes périodiques (MICS, EDS)	MSHP/Ministère du Plan (INS)	CNN
Impact	4	Prévalence du faible poids à la naissance	2012	14,80%	12%	Enquêtes périodiques (MICS, EDS)	MSHP/Ministère du Plan (INS)	CNN
Impact	5	Prévalence de l'anémie chez les enfants de moins de 5 ans	2012	75%	60%	Enquêtes périodiques (MICS, EDS)	MSHP/Ministère du Plan (INS)	CNN
Impact	6	Prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans)	2012	54%	42%	Enquêtes périodiques (MICS, EDS)	MSHP/Ministère du Plan (INS)	CNN
Impact	7	Prévalence du surpoids des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans)	2012	26%	23%	Enquêtes périodiques (MICS, EDS)	MSHP/Ministère du Plan (INS)	CNN
Impact	8	Prévalence du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans	2 012	3,0%	3,0%	Enquêtes périodiques (MICS, EDS)	MSHP/Ministère du Plan (INS)	CNN
Impact	9	Proportion de la population n'atteignant pas le minimum d'apport calorique	2 012	15%	11%	Enquêtes périodiques (MICS, EDS)	MSHP/Ministère du Plan (INS)	CNN
Impact	10	Indice de développement du jeune enfant	2 012	62,8%	70%	Enquêtes périodiques (MICS, EDS)	MSHP/Ministère du Plan (INS)	CNN
Impact	11	Proportion de la population de 15-49 ans ayant une assurance maladie	2 012	4,3%	80%	Enquêtes périodiques (MICS, EDS)	MSHP/Ministère du Plan (INS)	CNN
RESULTAT STRATEGIQUE 1 : LES BONNES PRATIQUES NUTRITIONNELLES ET LES MESURES PREVENTIVES SONT PROMUES								
Effet 1.1 : La Communication pour l'adoption des comportements et des normes sociales favorables à la nutrition est renforcées à tous les niveaux								
Effet	11.1	% d'enfants de moins de 6 mois allaités exclusivement au sein	2012	12%	50%	Enquêtes Périodiques (EDS/MICS)	MSHP/Ministère du Plan (INS)	MSHP; Protection Sociale Femme famille et enfants/Education

RESULTATS	Code	INDICATEURS	DONNEES DE BASE			SOURCES		INSTITUTIONS RESPONSABLES
			Année	Valeur	2020	Document de Référence	Institution	Institutions
Effet	11.2	Score de diversité alimentaire	2012	ND	6	SAVA	MINADER	MINADER
Effet	11.3	Proportion d'enfants de 6 à 23 mois ayant reçu un régime alimentaire minimum acceptable	2012	5%	15%	Enquêtes Périodiques (EDS, MICS)	MSHP/Ministère du Plan (INS)	MSHP/ MINADER
Effet 1.2 :		Les adolescentes, les femmes enceintes, et les enfants de moins de 5 ans sont correctement déparasités et supplémentés en vitamines et minéraux						
Effet	12.1	% de femmes enceintes déparasitées	2012	37,20%	80%	Enquêtes périodiques (EDS/MICS)	MSHP/Ministère du Plan (INS)	MSHP
Effet	12.2	% des enfants de 6 à 59 mois déparasités au cours des 6 derniers mois	2012	36,70%	80%	Enquêtes périodiques (EDS/MICS)	MSHP/Ministère du Plan (INS)	MSHP, Protection sociale
Effet	12.3	% des enfants de 6 à 59 mois ayant reçu une supplémentation en vitamine A au cours des 6 derniers mois	2012	61%	75%	Enquêtes périodiques (MICS/SMART/EDS);	MSHP/Ministère du Plan (INS)	MSHP
Effet	12.4	% de femmes enceintes supplémentées en fer et en acide folique	2012	77%	80%	Enquêtes périodiques (EDS/MICS)	MSHP/Ministère du Plan (INS)	MSHP
Effet	12.5	% des adolescentes supplémentées en fer et acide folique	2012	0%	50%	Enquêtes périodiques (EDS/MICS)	MSHP/Ministère du Plan (INS)	MSHP, Protection sociale
Effet	12.6	% de ménages utilisant du sel iodé	2012	91,6%	92%	Enquêtes périodiques (EDS/MICS)	MSHP/Ministère du Plan (INS)	MSHP, Budget, Commerce, Intérieur
RESULTAT STRATEGIQUE 2 : La prise en charge de la malnutrition est renforcée								
Effet 2.1 :		Les femmes, les femmes allaitantes et les enfants de moins de 5 ans malnutris reçoivent des soins et un soutien nutritionnel						
Effet	21.1	% d'enfants de moins de 5 ans atteint de la malnutrition aigüe sévère pris en charge dans les centres de santé	2012	17%	80%	Rapport d'activités (RASS)	MSHP	MSHP
Effet	21.2	% d'enfants de moins de 5 ans atteint de la malnutrition aigus modéré pris en charge	2012	61%	80%	Rapport d'activités (RASS)	MSHP	MSHP, Femme famille et Enfant, Protection Sociale
Effet 2.2 :		Les PVVIH/OEV et autres groupes spécifiques sont dépistés et reçoivent des soins et soutien nutritionnels						
Effet	22.1	% de PVVIH/OEV malnutries ayant bénéficié d'un traitement nutritionnel avec les Produits Alimentaires Spécialisés (PAS)	2013	24%	50%	Rapport d'activités PNN, RASS, Rapport PNLs VIH	MSHP	MSHP

RESULTATS	Code	INDICATEURS	DONNEES DE BASE			SOURCES		INSTITUTIONS RESPONSABLES
			Année	Valeur	2020	Document de Référence	Institution	Institutions
Effet	22.2	% d'OEV recevant un soutien nutritionnel	2012	22,7%	53%	Rapport d'activités PNOEV	PNOEV/MSHP	PNOEV, Santé, Femmes et enfants, Protection Sociale
Effet	22.3	% de personnes en milieu carcéral malnutris et prises en charge	2012	35%	100%	Rapport d'activités PNN	MSHP	MSHP, MJDHLP
RESULTAT STRATEGIQUE 3 : LA DISPONIBILITE ET L'ACCES A DES ALIMENTS NUTRITIFS ET DIVERSIFIES POUR LA CONSOMMATION SONT ACCRUS								
Effet 3.1 :		La production alimentaire est suffisante, diversifiée et riche en nutriments et accessible dans les zones d'insécurité alimentaire						
Effet	31.1	% de ménages ruraux disposant d'un petit élevage (traditionnel)	2012	ND	60%	Rapport d'enquête MIRAH RASE	MIRAH	MIRAH
Effet	31.2	% de ménages ruraux pratiquant les cultures de légume (tomate, obergine, concombre, leture, gombo, piment, haricot.)	2012	ND	50%	Enquête SAVA	MINADER	MINADER
Effet	31.3	La proportion des ménages en insécurité alimentaire en milieu rural	2012	ND	10%	Rapport Cadre Harmonisé d'analyse de la vulnérabilité et de l'identification des zones à risque	MINADER	MINADER
Effet 3.2 :		Les techniques et les infrastructures d'entreposage, de conservation, de transformation (cultures, élevages) sont améliorées au niveau national						
Effet	32.1	Taux de perte post capture	2012	30%	10%	Rapport d'enquête MIRAH	MIRAH	MIRAH
Effet	32.2	Taux moyen de perte post récolte	2012	50%	20%	Rapport d'enquête/ANADERSTAT	MINADER	MINADER/ANADER
RESULTAT STRATEGIQUE 4 : LA SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS EST RENFORCEE								
Effet 4.1 :		Le système intégré d'analyse de risque est mise en place et fonctionne correctement						
Effet	41.1	L'agence de sécurité sanitaire des aliments est mise en place et est fonctionnel	2012	non	oui	Décret de création de l'agence	STP-CNN	STP-CNN
Effet 4.2 :		La gestion du risque est améliorée						
Effet	42.1	Nombre de saisies de denrée alimentaire d'origine animale par an	2012	ND	15 000	Rapport DSV	MIRAH, Commerce	MIRAH, Commerce
Effet	42.2	Nombre de saisies de produits d'origine végétale avariés sur les marchés par an	2012	ND	ND	Rapport Ministère Commerce	Commerce	Commerce
Effet	42.3	Nombre de produits alimentaires ayant une attestation de conformité	2015	40	150	Rapport Codinorm	Industrie	Industrie

RESULTATS	Code	INDICATEURS	DONNEES DE BASE			SOURCES		INSTITUTIONS RESPONSABLES
			Année	Valeur	2020	Document de Référence	Institution	Institutions
Effet	42.4	Nombre de produits alimentaires ayant un certificat de conformité	2015	0	15	Rapport Codinorm	Industrie	Industrie
Effet	42.5	Nombre de cas de Toxi-infection alimentaire collectif (TIAC) déclarés	2015	ND	0	Rapport MSHP/INHP	MSHP	MSHP
Effet 4.3 :		Les acteurs de la chaîne de valeur sont informés et sensibilisés						
Effet	43.1	% d'agriculteurs (pour le vivrier) utilisant correctement de bonnes pratiques de production	2012	ND	50%	Rapport ANADER	MINADER /ANADER	MINADER /ANADER
Effet	43.2	% d'agriculteurs (pour le vivrier) utilisant correctement de bonnes pratiques de conservation	2012	ND	70%	Rapport ANADER	MINADER /ANADER	MINADER /ANADER
Effet	43.3	% d'agriculteurs (pour le vivrier) utilisant correctement de bonnes pratiques de transformation	2012	ND	70%	Rapport ANADER	MINADER /ANADER	MINADER /ANADER
Effet	43.4	% d'éleveurs utilisant correctement de bonnes pratiques de production (produit vétérinaire)	2012	ND	70%	Rapport d'enquête	MIRAH	MIRAH
Effet	43.5	% d'acteurs (charcutiers, bouchers, transformateurs) utilisant correctement de bonnes pratiques de conservation de viande	2012	ND	70%	Rapport d'enquête (à réaliser)	MIRAH	MIRAH
Effet	43.6	% d'acteurs utilisant correctement de bonnes pratiques de transformation de viande	2012	ND	70%	Rapport d'enquête (à réaliser)	MIRAH	MIRAH
Effet	43.7	% d'acteurs de la pêche utilisant correctement de bonnes pratiques de conservation	2012	ND	70%	Rapport d'enquête (à réaliser)	MIRAH	MIRAH
Effet	43.8	% d'acteurs de la pêche utilisant correctement de bonnes pratiques de transformation	2012	ND	50%	Rapport d'enquête (à réaliser)	MIRAH	MIRAH
Effet	43.9	% d'acteurs de distributions respectant les normes sanitaires	2012	ND	50%	Rapports d'activités INHP	MSHP	MSHP
Effet	43.10	% de structures de distribution de denrées animales et d'origine animale respectant les normes sanitaires	2012	ND	80%	Rapports d'activités DSV	MIRAH	MIRAH
RESULTAT STRATEGIQUE 5 : LA RESILIENCE DES MENAGES AUX CRISES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELLES EST RENFORCEE								
Effet 5.1 :		Les ménages hautement vulnérables ont accès à des services de protection sociale						
Effet	51.1	% de femmes en union qui prennent habituellement les décisions relatives aux soins de leur santé	2012	35%	46%	Enquêtes EDS	MSHP/ Ministère du Plan (INS)	MSHP, Femme Famille et Enfant, Plan, Observatoire Genre de la primature (ONEG)
Effet 5.2 :		Les ménages vulnérables ont leurs capacités renforcées face aux effets du changement climatique et autre chocs/épidémies						

RESULTATS	Code	INDICATEURS	DONNEES DE BASE			SOURCES		INSTITUTIONS RESPONSABLES
			Année	Valeur	2020	Document de Référence	Institution	Institutions
RESULTAT STRATEGIQUE 6 : L'HYGIENE ET L'ACCES A L'EAU POTABLE ET AUX SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT SONT AMELIORES DANS LES ZONES A FORTE PREVALENCE DE LA MALNUTRITION								
Effet 6.1 :		Chaque ménage a accès à une source d'eau potable						
Effet	61.1	% de ménages utilisant de l'eau de boisson de sources améliorées	2012	60%	95%	MICS, EDS	Ministère du Plan(INS)	Ministère du Plan(INS)
Effet	61.2	% de ménage disposant d'une source d'eau potable sur place	2012	52%	70%	MICS, EDS	Ministère du Plan(INS)	Ministère du Plan(INS)
Effet	61.3	Taux de couverture en eau potable par système hydraulique humaine (HVA, HV, HU)	2012	ND	95% en HU ; 80 % en HVA et 95% en HV	Rapport Hydraulique	Ministère Hydraulique	Ministère Hydraulique
Effet 6.2 :		Chaque ménage a une hygiène améliorée et a accès à un système d'assainissement adéquat						
Effet	62.1	% des ménages qui ont un dispositif de lavage des mains avec de l'eau et du savon	2012	25%	60%	EDS,MICS, enquête	MSHP	MSHP
Effet	62.2	% des ménages qui pratiquent la défécation a l'air libre (pas de toilette/nature)	2012	33%	18%	EDS,MICS, enquête	Ministère Assainissement	Ministère Assainissement

2.3- Suivi de la mise en œuvre (ou du processus)

Le suivi de la mise en œuvre se focalisera sur les principales interventions organisées selon les différents axes stratégiques du plan. Ce suivi se fera à travers les indicateurs de mise en œuvre retraçant les efforts accomplis en terme d'actions menées et les résultats immédiats de ces actions (Extrants/Produits). Le cadre pour le suivi de la mise en œuvre se focalisera sur les produits tel que défini dans le schéma 2 de la chaîne de résultat.

Ces interventions qui découlent du PNMN sont assurées par les différents acteurs sectoriels et organisées autour des sept (7) axes stratégiques. Nous nous limiterons ici aux principales interventions à mettre en œuvre dans cette description.

Les données en provenance des activités sectorielles de routine seront collectées de manière mensuelle au moyen de différents rapports et fiches d'activités propres à chaque acteur sectoriel. Il convient de préciser ici que seulement les données issues des principales interventions de routine en lien avec les axes stratégiques du plan PNMN concerné par chaque acteur seront collectées. Les données qui seront collectées seront principalement en rapport avec les différents indicateurs.

De manière précise, les données à collecter concernent les principales interventions suivantes :

Tableau 3: interventions prioritaires organisées autour des axes stratégiques

Axes Stratégiques d'intervention	Domaine d'interventions prioritaires
AS 1: PROMOTION DES BONNES PRATIQUES NUTRITIONNELLES ET DES MESURES PREVENTIVES	I 1.1 : Renforcement de la communication pour l'adoption des comportements et des normes sociales favorables à la nutrition à tous les niveaux I 1.2 :Supplémentation en vitamines et minéraux, déparasitage et , suivi nutritionnel des adolescentes, des femmes enceintes, et des enfants de moins de 5 ans
AS 2: RENFORCEMENT DE LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION	I 2. 1 : Soins et soutien nutritionnel aux femmes et aux enfants de moins de cinq ans malnutris I 2.2 : Dépistage, Soins et soutien nutritionnels des PVVIH/OEV et autres groupes spécifiques
AS 3: ACCROISSEMENT DURABLE DE LA DISPONIBILITÉ ET DE L'ACCES À DES ALIMENTS NUTRITIFS ET DIVERSIFIÉS POUR LA CONSOMMATION	I 3.1 : production suffisante d'aliments diversifiées et riche en nutriments et accessible dans les zones d'insécurité alimentaire I 3.2: Amélioration des techniques et des infrastructures d'entreposage, de conservation, de transformation (cultures, élevage) au niveau national
AS 4 : RENFORCEMENT DE LA SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS	I 4.1: Mise en place d'un système intégré d'analyse du risque fonctionnel I 4.2: Amélioration de la gestion du risque I 4.3: Information et Sensibilisation des acteurs de la chaine de valeur

Axes Stratégiques d'intervention	Domaine d'interventions prioritaires
AS 5: RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES MENAGES AUX CRISES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELLES	I 5.1: Accroissement de l'accès des ménages vulnérables aux services de protection sociale I 5.2 : Renforcement des capacités des ménages vulnérables face aux Is du changement climatique et autres chocs/ épidémies
AS 6: AMELIORATION DE L'HYGIENE ET L'ACCES A L'EAU POTABLE ET AUX SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT DANS LES ZONES À FORTE PRÉVALENCE DE MALNUTRITION	I 6.1 : Amélioration de l'accès des ménages a accès à une source d'eau potable I 6.2: Amélioration de l'accès des ménages a une hygiène et un système d'assainissement adéquats
AS 7: CREATION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA NUTRITION ET RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE	I 7.1 : Renforcement de la collaboration et de la coordination intra et intersectorielle I 7.2: Renforcement du plaidoyer pour la nutrition tous les niveaux I 7.3 : Renforcement des programmes de formation initiale en matière de nutrition I 7.4 : Renforcement de la recherche fondamentale et opérationnelle I 7.5 : Mise en place d'un système de suivi et évaluation fonctionnel à tous les niveaux I 7.6 : Mise en place de cadre législatif et règlementaire

Pour chacune de ces interventions, des indicateurs sont définis et permettront de suivre leur performance respective. Ces indicateurs sont contenus dans le tableau 4 ci-après. Pour chaque indicateur, les sources de données, la méthode de collecte, la fréquence de la collecte et la structure responsable de la production des données sont indiqués.

Par ailleurs, un plan d'action global prenant en compte toutes les principales actions et activités à mener, avec plus de détail, dans le cadre de la mise en œuvre du PNMN a été élaboré. Ce plan regroupe toutes les actions de chaque secteur impliqué et constitue une bonne matrice pour évaluer la mise en œuvre globale du PNMN. Ce plan d'action est d'une grande utilité pour le suivi de l'exécution du PNMN et peut faire l'objet également de suivi semestriel et annuel des activités programmées par chaque acteur. Le détail des indicateurs par secteur d'activités est consignés dans le document annexe intitulé « *fiche descriptive des indicateurs du PNMN* »

Tableau 4: Cadre de suivi-évaluation du processus (Extrant/Produit)

RESULTATS ESCOMPTEES	Code	INDICATEURS	DONNEES DE BASE			SOURCES		INSTITUTIONS RESPONSABLES
			Annee	Valeur	2020	Document de Référence	Institution	Institutions
RESULTAT STRATEGIQUE 1 : LES BONNES PRATIQUES NUTRITIONNELLES ET LES MESURES PREVENTIVES SONT PROMUES								
Effet 1.1 :								
La Communication pour l'adoption des comportements et des normes sociales favorables à la nutrition est renforcées à tous les niveaux								
Extrant 1.1.1 :		Un plan de communication sur les bonnes pratiques nutritionnelles est mis en œuvre						
Extrant	111.1	Un Plan de communication sur les bonnes pratiques nutritionnelles validé est disponible et mis en œuvre	2012	non	oui	Rapport STP-CNN	STP-CNN	STP-CNN
Extrant 1.1.2 :		Les acteurs communautaires assurent la promotion des AEN+						
Extrant	112.1	Proportion de communautés des zones à forte prévalence de la nutrition disposant d'acteurs communautaires formés pour la promotion des AEN+	2013	ND	50%	Rapport d'activités MSHP	MSHP	MSHP, Protection sociale, Femme famille et enfant,
Extrant	112.2	% de formations sanitaires publiques, privées et privées confessionnelles amies des bébés	2012	0%	50%	Rapport d'activités, Rapport d'évaluation, RASS	MSHP	MSHP
Extrant	112.3	Pourcentage d'écoles amies de la nutrition dans les zones d'interventions prioritaires	2012	0	25%	Rapport d'évaluation	MSHP, Education	MSHP, Education
Extrant	112.4	Pourcentage de communautés disposant d'acteurs formés pour les activités d'éducation parentale sur la base du module national dans les zones à forte prévalence de la malnutrition	2012	0	50%	Rapport d'activités	MSHP, Education	MSHP, Education, Femme famille et Enfant, Protection Sociale

RESULTATS ESCOMPTES	Code	INDICATEURS	DONNEES DE BASE			SOURCES		INSTITUTIONS RESPONSABLES
			Annee	Valeur	2020	Document de Référence	Institution	Institutions
Extrant 1.1.3 :		La promotion des AEN+ par les structures sociales et sanitaires est intensifiée						
Extrant	113.1	% de formations sanitaires publiques et confessionnelles assurant la promotion des AEN+	2014	31,6%	70%	Rapport d'évaluation, rapport d'activités du PNN	MSHP	MSHP
Extrant	113.2	% de structures sociales publiques (Centres sociaux hors complexe éducatif) relevant du ministère en charge de la protection sociale assurant la promotion des AEN+	2012	60%	80%	Rapport d'activités/évaluation	Protection Sociale	Protection Sociale
Extrant	113.3	% de structures sociales publiques (IFEF + Centres sociaux) relevant du ministère en charge de la femme assurant la promotion des AEN+	2012	100%	100%	Rapport d'activités/évaluation	Femme Famille et enfant	Femme Famille et enfant
Effet 1.2 :		Les adolescentes, les femmes enceintes, et les enfants de moins de 5 ans sont correctement déparasités et supplémentés en vitamines et minéraux						
Extrant 1.2.2 :		Les groupes cibles sont supplémentés en micronutriments						
Extrant	122.1	% des enfants recevant des poudres de micronutriments (MNP) dans les districts ciblés	2012	0%	50%	Rapport d'activités DCS/MENET-FP	EDUCATION	MSHP, Education
Extrant	122.3	Le document de la stratégie communautaire de supplémentation de routine des enfants de 0-59 mois en Vitamine A est élaboré, validé et mis en œuvre	2012	non	oui	Rapport d'activités	MSHP	MSHP
Extrant	122.4	Nombre de semaines nationale d'intensification des actions de la nutrition organisées	2012	0	4	Rapport d'activités	MSHP	MSHP

RESULTATS ESCOMPTES	Code	INDICATEURS	DONNEES DE BASE			SOURCES		INSTITUTIONS RESPONSABLES
			Annee	Valeur	2020	Document de Référence	Institution	Institutions
Extrant 1.2.3 :		Les groupes cibles consomment des aliments enrichis et bio enrichis						
Extrant	123.1	Le document stratégique actualisé d'enrichissement des aliments en micronutriment (fortification industrielle et domestique) est validé et diffusé	2012	non	oui	Rapport d'activités	STP-CNN	STP-CNN
Extrant	123.2	Le document stratégique de biofortification des aliments est élaboré, validé et diffusé	2012	non	oui	Rapport d'activités	STP-CNN	STP-CNN
Extrant 1.2.4 :		Les enfants en milieu scolaire ont un suivi nutritionnel et bénéficient d'une alimentation saine						
Extrant	124.1	% de personnels des SSSU et CREMOS formés au dépistage de la malnutrition	2012	0	100%	Rapport Activités PNN	MSHP	MSHP, Education
Extrant	124.2	% de services de SSSU/CREMOS équipés en matériel de dépistage de la malnutrition	2012	0	100%	Rapport Activités PNN	MSHP	MSHP, Education
Extrant	124.3	Proportion des marchés "scolaires" en milieu urbain des écoles primaires dont les restaurateurs ont bénéficié de renforcement de capacités sur les 5 clés pour les aliments sûrs (formation, équipement)	2012	ND	30%	Rapport d'Activites	Education	Education
Extrant	124.4	Proportion des marchés "Extra-scolaires" en milieu urbain aux alentours des écoles primaires dont les restaurateurs ont bénéficié de renforcement de capacités sur les 5 clés pour les aliments sûrs (formation, équipement) dans le district d'Abidjan	2012	ND	30%	Rapport d'activités	Collectivités	Collectivités

RESULTATS ESCOMPTES	Code	INDICATEURS	DONNEES DE BASE			SOURCES	INSTITUTIONS RESPONSABLES	
			Annee	Valeur	2020	Document de Référence	Institution	Institutions
RESULTAT STRATEGIQUE 2 : La prise en charge de la malnutrition est renforcée								
Effet 2.1 : Les femmes, les femmes allaitantes et les enfants de moins de 5 ans malnutris reçoivent des soins et un soutien nutritionnel								
Extrant 2.1.1 :		L'offre de services de nutrition est intensifiée						
Extrant	211.1	% d'hôpitaux disposant d'une unité nutritionnelle thérapeutique (UNT) fonctionnelle	2012	30%	80%	Rapport d'activités PNN,(RASS)	MSHP	MSHP
Extrant	211.2	% d'ESPC disposant d'une d'une unité nutritionnelle thérapeutique ambulatoire (UNTA) fonctionnelle	2012	20%	45%	Rapport d'activités PNN,(RASS)	MSHP	MSHP
Extrant	211.3	% de structures sociales gérées par le ministère en charge de la femme disposant d'une unité nutritionnel supplémentation (UNS) fonctionnelle	2012	ND	100%	Rapport d'activités, rapport d'évaluation Femmes et enfants	Femme famille et Enfant	Femme famille et Enfant
Extrant	211.4	Nombre de FRANC (Foyers de Renforcement des Activités Nutritionnelles Communautaires) fonctionnel dans les sous-prefecture dans les zones prioritaires	2012	0	500	Rapport d'activités STP	CNN	CNN
Effet 2.2 : Les PVVIH/OEV et autres groupes spécifiques sont dépistés et reçoivent des soins et soutien nutritionnels								
Extrant 2.2.1 :		L'offre de services nutritionnels aux PVVIH/OEV et autres maladies chroniques est améliorée						
Extrant	221.1	% de structures sanitaires disposant d'un service de prise en charge de la malnutrition des groupes spécifiques (PVVIH /OEV et autres maladies chroniques)	2012	30%	80%	Rapport d'activités	MSHP	MSHP

RESULTATS ESCOMPTEES	Code	INDICATEURS	DONNEES DE BASE			SOURCES		INSTITUTIONS RESPONSABLES
			Annee	Valeur	2020	Document de Référence	Institution	Institutions
Extrant	221.2	Les directives nationales, guides et protocoles de prise en charge de la malnutrition pour les groupes spécifiques sont reproduits et diffusé	2012	non	oui	Rapport d'activités	MSHP/PNN	MSHP, Femme Famille et Enfant
Extrant 2.2.2 :		La prise en charge nutritionnelle des personnes en milieu carcéral est améliorée						
Extrant	222.1	% des établissements carcéraux proposant un menu équilibré	2012	55%	100%	Rapport d'activités PNN	MSHP	MSHP, MJDHLP
Extrant 2.2.3 :		L'approvisionnement en intrants nutritionnels des structures de prise en charge des groupes spécifiques est assuré						
Extrant	223.1	% formation sanitaires en milieu carcéral sans rupture de stock en ATPE pendant plus de trois mois	2012	0%	100%	Rapport d'activités PNN	MSHP	MSHP
RESULTAT STRATEGIQUE 3 : LA DISPONIBILITE ET L'ACCES A DES ALIMENTS NUTRITIFS ET DIVERSIFIES POUR LA CONSOMMATION SONT ACCRUS								
Effet 3.1 :		La production alimentaire est suffisante, diversifiée et riche en nutriments et accessible dans les zones d'insécurité alimentaire						
Extrant 3.1.1 :		La disponibilité des aliments à haute valeur nutritive au sein des ménages est durablement assurée dans les zones d'insécurité alimentaire						
Extrant	311.1	Nombre de régions en insécurité alimentaire dont les encadreurs agricoles ont bénéficié de formation en nutrition	2012	0	5	Rapport d'activités	MINADER/MIRAH	MINADER/MIRAH
Extrant 3.1.2 :		L'accessibilité des ménages aux aliments à haute valeur nutritive est assurée pendant toute l'année						
	312.1	Nombre d'éleveurs ayant bénéficié de nouvelles formules alimentaires de	2012	0	22000	Rapport d'activités	MIRAH	MIRAH

RESULTATS ESCOMPTEES	Code	INDICATEURS	DONNEES DE BASE			SOURCES		INSTITUTIONS RESPONSABLES
			Annee	Valeur	2020	Document de Référence	Institution	Institutions
		moins coûts à base de produits locaux						
Effet 3.2 : Les techniques et les infrastructures d'entreposage, de conservation, de transformation (cultures, élevages) sont améliorées au niveau national								
Extrant 3.2.1 :		Les infrastructures et les bonnes techniques de conservation et de transformation des productions sont vulgarisées						
Extrant	321.1	% de communautés disposant de moyen de conservation et de stockage amélioré de produits végétaux (greniers...)	2012	ND	ND	Rapport d'enquête	MINADER	MINADER
Extrant	321.2	% de communautés disposant de moyen de transformation amélioré de produits végétaux	2012	ND	ND	Rapport d'enquête	MINADER	MINADER
Extrant	321.3	% de communautés disposant de moyen de conservation et de stockage amélioré de produits animaux et halieutiques	2016	3%	10%	Rapport d'enquête MIRAH	MIRAH	MIRAH
RESULTAT STRATEGIQUE 4 : LA SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS EST RENFORCEE								
Effet 4.1 : Le système intégré d'analyse de risque est mise en place et fonctionne correctement								
Extrant 4.1.1 :		Le système d'analyse du risque fonctionne						
Extrant	411.1	Nombre de groupements de défenses sanitaires (GDS) fonctionnels	2012	30	100	Rapport activités MIRAH	MIRAH	MIRAH
Extrant	411.2	% des dispositifs régionaux d'analyse des risques sanitaires fonctionnels	2012	0	50%	Rapport INHP	MSHP, INHP	MSHP, INHP
Extrant 4.1.2 :		La traçabilité des produits alimentaires et des intrants est améliorée						

RESULTATS ESCOMPTES	Code	INDICATEURS	DONNEES DE BASE			SOURCES		INSTITUTIONS RESPONSABLES
			Annee	Valeur	2020	Document de Référence	Institution	Institutions
Extrant	412.1	Existence d'un systèmes intégré de traçabilité sectoriel des produits alimentaires et des intrants fonctionnel	2012	Non	Oui	Rapport MIRAH, MINADER, COMMERCE, INDUSTRIE	MIRAH, MINADER, COMMERCE, INDUSTRIE	STP-CNN
Effet 4.2 :		La gestion du risque est améliorée						
Extrant 4.2.1 :		Le système de surveillance épidémiologique incluant les maladies d'origine alimentaire est renforcée						
Extrant	421.1	Le système de surveillance épidémiologique renforcé incluant les maladies d'origine alimentaire est fonctionnel	2012	non	oui	Rapport MSHP	MSHP	MSHP, MIRAH
Extrant	421.2	Nombre d'inspections sanitaires vétérinaires menées par an	2017	12 162	20 000	Rapports d'activités/DSV-district	MIRAH	MIRAH
Extrant 4.2.2 :		La prise en charge des maladies d'origine alimentaire est assurée						
Extrant	422.1	Le protocole de prise en charge des maladies d'origine alimentaire est validé et diffusé	2012	non	oui	Rapport MSHP/MIRAH	MSHP, MIRAH	MSHP, MIRAH
Extrant 4.2.3 :		Le dispositif d'intervention est mis en place						
Extrant	423.1	Un cadre de coordination intégré des interventions de gestion des risques de maladie d'origine alimentaire est mis en place et est opérationnel	2012	non	oui	Rapport CNN	CNN	CNN
Effet 4.3 :		Les acteurs de la chaîne de valeur sont informés et sensibilisés						

RESULTATS ESCOMPTEES	Code	INDICATEURS	DONNEES DE BASE		2020	SOURCES		INSTITUTIONS RESPONSABLES
			Annee	Valeur		Document de Référence	Institution	Institutions
Extrant 4.3.1 :		Les agriculteurs, les pêcheurs, éleveurs, les commerçants et les transformateurs sont formés à l'adoption de bonnes pratiques						
Extrant	431.1	Un guide multisectoriel de bonnes pratiques sur la sécurité sanitaire des aliments est élaboré, validé et diffusé	2012	non	oui	Rapport d'activités	STP-CNN	STP-CNN
Extrant	431.2	% d'agriculteurs formés aux bonnes pratiques culturales (pour le vivrier)	2012	ND	80%	Rapport ANADER	MINADER /ANADER	MINADER /ANADER
Extrant	431.3	% d'agriculteurs formés à la conservation et à la transformation des produits agricoles (Céréales, tubercules, légumineuses)	2012	ND	70%	Rapport ANADER	MINADER /ANADER	MINADER /ANADER
Extrant	431.4	% d'éleveurs formés aux bonnes pratiques d'élevages	2012	ND	70%	Rapport d'enquête (à réaliser)	MIRAH	MIRAH
Extrant	431.5	% de pêcheurs formés à une pêche responsable	2012	ND	80%	Rapport d'enquête (à réaliser)	MIRAH	MIRAH
Extrant 4.3.2 :		Les acteurs de la distribution et de la vente des denrées alimentaires sont formés et offrent des denrées alimentaires sûres						
Extrant	432.1	Nombre de campagnes de sensibilisation à l'attention des acteurs du commerce informel sur les mesures d'hygiène et la qualité nutritionnelle des aliments vendus sur les voies publiques	2012	0	5	Rapports d'activités MSHP, MIRAH, MINADER,COMMERCE	MSHP, MIRAH, MINADER,COMMERCE	MSHP, MIRAH, MINADER,COMMERCE

RESULTATS ESCOMPTES	Code	INDICATEURS	DONNEES DE BASE			SOURCES		INSTITUTIONS RESPONSABLES
			Annee	Valeur	2020	Document de Référence	Institution	Institutions
Extrant 4.3.3 :		Les ménages sont sensibilisés à l'utilisation et à la conservation des denrées alimentaires						
Extrant	433.1	Nombre de campagnes de sensibilisation des ménages sur les bonnes pratiques pour les aliments sains (5 clés des aliments sûrs de l'OMS)	2012	0	5	Rapport d'activités MSHP	MSHP	MSHP
RESULTAT STRATEGIQUE 5 : LA RESILIENCE DES MENAGES AUX CRISES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELLES EST RENFORCEE								
Effet 5.1 :		Les ménages hautement vulnérables ont accès à des services de protection sociale						
Extrant	51.1	% de femmes en union qui prennent habituellement les décisions relatives aux soins de leur santé	2012	35%	46%	Enquêtes EDS	MSHP/Minstère du Plan (INS)	MSHP, Femme Famille et Enfant, Plan, Observatoire Genre de la primature (ONEG)
Extrant 5.1.1 :		Les programmes d'assistance sont mis en place						
Extrant	511.1	% de ménages vulnérables des zones prioritaires en insécurité alimentaire qui ont reçu un soutien alimentaire	2012	0%	70%	Enquêtes périodiques	Protection Sociale, Solidarité; MINADER; Education	Protection Sociale, Solidarité; MINADER; Education
Extrant	511.2	% de ménages vulnérables des zones prioritaires bénéficiant du cash transfert (filet sociaux)	2012	0%	38%	Enquêtes périodiques	Ministère en charge de la solidarité et de la lutte contre la pauvreté	Ministère en charge de la solidarité et de la lutte contre la pauvreté
Extrant	511.3	% des ménages vulnérables des zones prioritaires bénéficiant de programmes saisonniers vivres contre travail/ formation	2012	0%	70%	Rapports d'activités	Protection Sociale, MINADER	Protection Sociale, MINADER

RESULTATS ESCOMPTES	Code	INDICATEURS	DONNEES DE BASE			SOURCES		INSTITUTIONS RESPONSABLES
			Annee	Valeur	2020	Document de Référence	Institution	Institutions
Extrant	511.4	% de cantines scolaires fonctionnelles dans les zones d'insécurité alimentaires	2013	51%	100%	Rapport d'activités	Education	Education
Extrant 5.1.2 :		L'autonomisation de la femme est promue						
Extrant	512.1	Nombre de femmes ayant bénéficié de soutien pour les AGR dans le cadre des secours sociaux gérés par le Ministère de la femme et la famille et le Ministère des affaires sociales	2012	7038	50200	Rapport activités	Femme Famille et Enfant; Protection sociale	Femme Famille et Enfant, Protection sociale
Extrant	512.2	Nombre de femmes ayant bénéficié de programme d'alphabétisation	2012	43 626	168 996	Rapport d'analyse statistiques MENET-FP/DPS, Rapport d'activités femme famille enfant, ANADER, MPJEJSC	Education, Femme Famille et Enfant, ANADER,MPJEJSC	Education,Femme Famille et Enfant, MPJEJSC, ANADER
Effet 5.2 :		Les ménages vulnérables ont leurs capacités renforcées face aux effets du changement climatique et autre chocs/épidémies						
Extrant 5.2.1 :		Les dispositifs de suivi de la situationnelle et d'interventions sont renforcées						
Extrant	521.1	Nombre de sites sentinelles mis en place dans les zones de haute vulnérabilité	2012	35	50	Rapport d'activités MINADER	MINADER	MINADER
Extrant	521.2	Un dispositif de préparation et de contingence multisectoriel pour la nutrition est mis en place et est fonctionnel	2012	non	oui	Rapport STP-CNN	STP-CNN	STP-CNN
RESULTAT STRATEGIQUE 6 : L'HYGIENE ET L'ACCES A L'EAU POTABLE ET AUX SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT SONT AMELIORES DANS LES ZONES A FORTE PREVALENCE DE LA MALNUTRITION								
Effet 6.1 :		Chaque ménage a accès à une source d'eau						

RESULTATS ESCOMPTES	Code	INDICATEURS	DONNEES DE BASE			SOURCES		INSTITUTIONS RESPONSABLES
			Annee	Valeur	2020	Document de Référence	Institution	Institutions
		potable						
Extrant 6.1.1 :		Les infrastructures d'hydraulique humaine sont construites, développées et fonctionnelles						
Extrant	611.1	% des écoles primaire en milieu rural disposant d'une source d'eau améliorée	2012	39%	60%	Données de routine ONEP RESEN 2016	Ministère Education	Ministère Education
Extrant	611.2	% de centres de santé en milieu rural disposant d'une source d'eau améliorée	2012	29%	60%	Données de routine ONEP RESEN 2016	MSHP	MSHP
Extrant 6.1.2 :		L'utilisation de l'eau potable des ménages est facilitée						
Extrant	612.1	Nombre de nouveaux système d'hydraulique humaine (HVA, HV, HU) mis en service	2012	ND	227 HU; 148 HVA 1292 HV	Rapport d'activités annuel	Ministère Hydraulique	Ministère Hydraulique
Extrant	612.2	Proportion des branchements subventionnés prévus réalisés	2012	ND	100%	Rapport d'activités annuel	Ministère Hydraulique	Ministère Hydraulique
Extrant	612.3	Proportion de pompes fonctionnant à partir de l'énergie solaire pour l'AEP (Alimentation en eau potable) en milieu rural	2012	0%	19%	Rapport d'activités annuel	Ministère Hydraulique	Ministère Hydraulique
Effet 6.2 :		Chaque ménage a une hygiène améliorée et a accès à un système d'assainissement adéquat						
Extrant 6.2.1 :		Les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement sont promues						
Extrant	621.1	% des écoles qui disposent de latrines	2012	41%	60%	Données DAR de	Ministère	Ministère

RESULTATS ESCOMPTEES	Code	INDICATEURS	DONNEES DE BASE			SOURCES		INSTITUTIONS RESPONSABLES
			Annee	Valeur	2020	Document de Référence	Institution	Institutions
		améliorées fonctionnelles				routine	Assainissement	Assainissement
Extrant	621.2	% de centres de santé qui disposent de latrines améliorées fonctionnelles	2012	41%	60%	Données DAR de routine	Ministère Assainissement	Ministère Assainissement
Extrant 6.2.2 :		La gestion de la salubrité est participative et améliorée						
Extrant	622.1	Nombre de nouvelles infrastructures modernes de traitement et valorisation des déchets urbains construites	2012	0	5	Rapport d'activités	Ministère Assainissement	Ministère Assainissement
RESULTAT STRATEGIQUE 7 : UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA NUTRITION EST CREE ET LA GOUVERNANCE EST RENFORCEE								
Effet 7.1 :		La collaboration et la coordination intra et intersectorielle sont renforcées						
Extrant 7.1.1 :		Le Conseil National de Nutrition (CNN) est fonctionnel						
Extrant	711.1	Proportion des points de décisions soumis au comité décisionnel qui sont traités	2015	0	80%	Rapports du Comité Technique du CNN	Primature/CNN	Primature/CNN
Extrant	711.2	Nombre de réunions du comité technique	2015	0	24	Rapports du Comité Technique du CNN	Primature/CNN	Primature/CNN
Extrant	711.3	Proportion des recommandations des réunions du comité technique mises en oeuvre	2015	0	80%	Rapports du Comité Technique du CNN	STP-CNN	STP-CNN
Extrant	711.4	Nombre de réunions des comités régionaux	2015	0	20	Rapports des Comités Régionaux du CNN	Primature/CNN	Primature/CNN
Extrant	711.5	Proportion des recommandations des réunions des comités régionaux mises en oeuvre	2015	0	80%	Rapports du Comité Technique du CNN	STP-CNN	STP-CNN
Extrant	711.6	Nombre de rapports trimestriels transmis par les comités régionaux	2015	0	20	Rapports des Comités Régionaux du CNN	Primature/CNN/Comités Régionaux	Primature/CNN/Comités Régionaux

RESULTATS ESCOMPTEES	Code	INDICATEURS	DONNEES DE BASE			SOURCES		INSTITUTIONS RESPONSABLES
			Annee	Valeur	2020	Document de Référence	Institution	Institutions
Extrant	711.9	Existence d'un portail internet fonctionnel	2015	non	oui	Rapport du STP-CNN	Primature/CNN/ STP-CNN	Primature/CNN/ STP-CNN
Effet 7.2 :		Le plaidoyer pour la nutrition est renforcée à tous les niveaux						
Extrant 7.2.1 :		Le positionnement de la nutrition au niveau des politiques et programmes nationaux et locaux est amélioré						
Extrant	721.1	Nombre de réseaux pour la nutrition fonctionnels (parlementaire, Société civile, secteur privé, médias, système des Nations Unies, la recherche et monde académique)	2015	0	6	Rapport du STP	STP	STP
Extrant	721.2	Nombre de planificateurs des ministères sectoriels, sociétés civiles et collectivités formés sur les questions de nutrition	2015	0	250	Rapport du STP	STP	STP
Extrant 7.2.3 :		La mobilisation des ressources pour la mise à échelle de la nutrition est assurée						
Extrant	722.1	Existence d'un mécanisme de traçage des dépenses pour la nutrition	2015	non	oui	Rapport du STP	STP	STP
Extrant	722.2	Proportion de lignes budgétaires dédiés à la nutrition approvisionnées	2015	13%	100%	Rapport du STP	STP	STP
Extrant	722.3	Taux de mobilisation des ressources extérieures pour la nutrition dans le cadre du PNMN 2016-2020	2015	37%	80%	Rapport du STP	STP	STP
Effet 7.3 :		Les programmes de formation initiale sont renforcés en matière de nutrition						
Extrant 7.3.1 :		Les curricula de formation sont renforcés						

RESULTATS ESCOMPTES	Code	INDICATEURS	DONNEES DE BASE			SOURCES		INSTITUTIONS RESPONSABLES
			Annee	Valeur	2020	Document de Référence	Institution	Institutions
Extrant	731.1	Nombre de curricula de formation de l'INFAS, des Universités, INFS, ANADER, Lycée Agricole de Bingerville, Education, et ENSA révisés	2015	1	7	Rapport du STP	Primature/CNN	Primature/CNN
Extrant 7.3.2 :		Les ressources humaines qualifiées sont disponibles à tous les niveaux						
Extrant	732.1	Rapport de l'étude de faisabilité de l'intégration du corps de nutritionniste à la fonction publique disponible		non	oui	Rapport du STP	STP	STP
Extrant	732.2	Nombre de prestataires de services en nutrition formés (agents de santé, travail sociaux, encadreurs agricoles)	2015	0	250	Rapport unités de Formation et de Recherches	Primature/CNN	Primature/CNN
Effet 7.4 :		La recherche fondamentale et opérationnelle est renforcée						
Extrant 7.4.1 :		Les capacités des institutions de recherche sont renforcées						
Extrant	741.1	Nombre de sessions tenues par le comité pour la validation des sujets et résultats sur la recherche	2015	0	6	Rapport du Comité de validation	Primature/CNN	Primature/CNN
Extrant	741.2	Nombre de bourses allouées pour la recherche en nutrition	2015	0	6	Rapport du STP-CNN	Primature/CNN	Primature/CNN
Extrant 7.4.2 :		Les connaissances sur la nutrition sont renforcées						
Extrant	742.1	Nombre de partenariats établis avec les institutions régionaux ou internationaux	2015	0	5	Rapport du STP-CNN	Primature/CNN	Primature/CNN
Effet 7.5 :		Un système de suivi et évaluation est disponible à tous les niveaux						

RESULTATS ESCOMPTES	Code	INDICATEURS	DONNEES DE BASE			SOURCES		INSTITUTIONS RESPONSABLES
			Annee	Valeur	2020	Document de Référence	Institution	Institutions
Extrant 7.5.1 :		Le dispositif intégré de suivi et évaluation est fonctionnel						
Extrant	751.1	Une base de données centralisée au niveau du Secrétariat Technique Permanent (STP) opérationnelle	2015	non	oui	Rapport du STP-CNN	Primature/CNN	Primature/CNN
Extrant	751.2	Nombre de rapports semestriels sur les données statistiques nutritionnelles produits	2015	-	10	Rapport du STP-CNN	Primature/CNN	Primature/CNN
Extrant	751.3	Un système de collecte de données au niveau communautaires pour alimenter la base de données centralisée fonctionnelle (Tableau de bord)	2015	-	1	Rapport du STP-CNN	Primature/CNN	Primature/CNN
Extrant 7.5.2 :		Les capacités sectorielles de suivi évaluation de la nutrition sont renforcées						
Extrant	752.1	Nombre de personnes issues des structures de mise en œuvre du plan ayant bénéficié de formation en suivi évaluation des interventions de nutrition	2015	-	125	Rapport du STP-CNN	Primature/Conseil National pour la Nutrition	Primature/Conseil National pour la Nutrition
Effet 7.6 :		Un cadre législatif et règlementaire est mis en place						
Extrant 7.6.1 :		La réglementation en faveur de la qualité des produits alimentaires est promue						
Extrant	761.1	Nombres de textes règlementaires adoptés (allaitement maternel, code du travail, enrichissement du sel, nutrition scolaires)	2015	1	4	Rapports STP-CNN	Primature/CNN	Primature/CNN

RESULTATS ESCOMPTES	Code	INDICATEURS	DONNEES DE BASE		SOURCES			INSTITUTIONS RESPONSABLES
			Annee	Valeur	2020	Document de Référence	Institution	Institutions
Extrant	761.2	Un Fonds National de Nutrition alimenté par les prélèvements sur les produits alimentaires importés ayant un effet néfaste sur la nutrition (sucre, sel, conservateur...) est disponible	2015	non	oui	Rapports STP-CNN	Primature/CNN	Primature/CNN
Extrant 7.6.2 :		La réglementation sur la commercialisation des denrées alimentaires est renforcée						
Extrant	762.1	Le document de normes sur la réglementation de la commercialisation des aliments vendus sur les voies publiques est disponible	2015	non	oui	Rapports STP-CNN	Primature/CNN	Primature/CNN
Extrant 7.6.3 :		Les dispositions légales favorable à la bonne alimentation du nourrisson pour les femmes dans le milieu du travail sont renforcées						
Extrant	763.1	Nombre de décrets sur la nutrition en faveur de l'allaitement et l'alimentation du nourrisson pris	2015	0	5	Rapports STP-CNN	Primature/CNN	Primature/CNN

.3. PROCESSUS DE SUIVI : ACTEURS ET COORDINATION DU SUIVI-EVALUATION, CIRCUIT DES DONNEES

Le système de suivi-évaluation (S&E) est mis en œuvre avec un certain nombre d'acteurs majeurs qui en assurent le fonctionnement global. La dimension multisectorielle ajoute des défis supplémentaires en matière de suivi et d'évaluation. Afin de mesurer les résultats du PNMN et d'assurer l'implication de tous les ministères parties prenantes dans le suivi, il est indispensable de mettre en place un mécanisme unique de suivi et évaluation. Cette section présente donc les principaux acteurs en matière de suivi-évaluation ainsi que les cadres d'échanges et de coordination du S&E.

3.1-Principaux acteurs : Rôles et responsabilités

Les rôles et responsabilités des acteurs présentés dans cette section s'inscrivent dans le cadre du système de suivi et évaluation du PNMN.

3.1.1- Le rôle du Secrétariat Technique Permanent : Cellule S&E

Le Secrétariat Technique Permanent (STP) est l'organe qui assiste de manière permanente le président du comité technique (désigné par le point focal SUN) et assure au quotidien la gestion du comité technique du CNN.

A travers sa cellule de suivi et évaluation, le STP sera le principal responsable du système de suivi et de l'évaluation du PNMN. Elle assurera ainsi la coordination et la compilation des données du Cadre Commun de Suivi et Evaluation (CCSE) avec les ministères responsables ainsi que l'analyse, le rapportage et la diffusion des informations une fois approuvées par le comité technique.

Le personnel de la cellule devra être en contact de manière permanente avec les points focaux des ministères identifiés pour le suivi des indicateurs du CCSE. Cela devra se traduire par des rencontres périodiques entre la cellule et les points focaux.

Un rapport de suivi et évaluation compilant toutes les informations et les données du CCSE sera élaboré chaque année par la cellule et présenté au CNN.

3.1.2- Le rôle des Ministères Techniques membres du Comité Technique du CNN : Point focal suivi des indicateurs nutrition

Les ministères techniques du membre du Comité Technique CNN mettent en œuvre des interventions bien spécifiques à leur secteur d'activité en rapport avec les axes stratégiques du

PNMN. Ces interventions sont conduites généralement par des directions techniques. Les directions en charge soit de l'information, soit du suivi-évaluation, soit de la planification, soit des stratégies ou de la prospective seront considérées comme celles identifiées pour collecter et centraliser toutes les données qui renseignent les indicateurs du PNMN.

Ainsi, un point focal pour le suivi des indicateurs devra être désigné au sein de cette direction et qui assurera le lien entre la cellule du suivi-évaluation du STP et le Ministère technique. Il faudra toutefois noter que ce rôle de point focal chargé du suivi des indicateurs pourrait être assuré par une autre personne ressource du ministère si l'organisation actuelle ne permet pas de manière opérationnelle une centralisation des données des différentes directions techniques.

Le point focal aura la charge de transmettre les informations concernant les indicateurs de son ministère au STP au moyen de support spécifique. Au sein de chaque ministère, les données transmises par le point focal devront être au préalable validées par la direction en charge de la centralisation.

Ce point focal devra être au minimum un chef de service afin de s'assurer qu'il a une relative autonomie d'action. Il devra s'assurer que les directions techniques de son ministère recueillent les données se trouvant sur leur fiche de suivi du PNMN

Le processus de consolidation devra être préalablement mis en place au sein des directions techniques concernées pour s'assurer de l'exploitabilité des données collectées.

3.1.3- Le rôle du Comité Technique du Conseil National de Nutrition

Le CNN à travers son Comité Technique devra valider toutes les données compilées et tous les rapports annuels préparés par la Cellule de Suivi Evaluation du STP. Une validation se fera une fois par an. Ces données seront ensuite intégrées dans le rapport annuel de mise en œuvre du PNMN. Le STP aura pour rôle de disséminer ces données auprès de toutes les parties prenantes pertinentes, notamment, les ministères et autres agences gouvernementales, les différents réseaux : de la société civile, du secteur privé, des Partenaires Techniques et Financiers, du secteur académique et de la recherche. Le STP sera également responsable de répondre aux différentes requêtes des ministères et des partenaires.

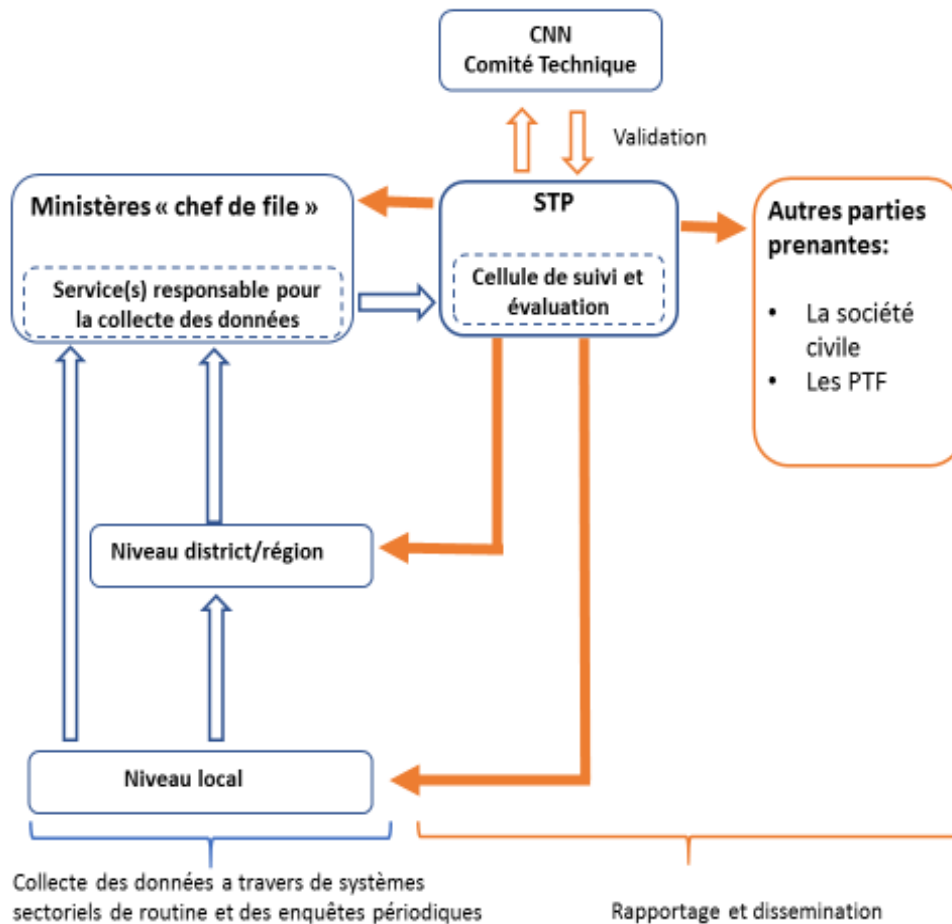
3.2- Circuit de l'information

Le schéma ci-après résume le circuit des données et de l'information entre les différents acteurs dans le cadre du suivi-évaluation.

1. Les données des interventions menées par les acteurs sectoriels sont fournies par leurs directions responsables de la collecte des données à la cellule de suivi-évaluation du STP.

2. Ces derniers reçoivent les données provenant de la mise en œuvre des interventions dans leurs différentes directions de niveau régionales et locales.
3. Le STP traite les données, les analyses et produit les rapports de suivi qu'il soumet au comité technique pour validation.
4. Les rapports de suivi du plan, une fois approuvés, sont disséminés aux différents ministères, partenaires techniques et financiers et autres parties prenantes.

Schéma 3 : Flux de l'information



3.3- Processus de production du rapport annuel de mise en œuvre

Le processus d'élaboration du rapport annuel de suivi est résumé dans le tableau 5 ci-dessous. Il présente l'ensemble des différentes étapes d'élaboration du rapport annuel commençant par la demande de la transmission des fiches des indicateurs renseignés à la dissémination du rapport annuel de suivi. Le rapport de suivi annuel de l'année N devra être adopté par le comité décisionnel au plus tard le 30 mars de l'année N+1. Le processus commence à partir du mois de Janvier par la demande des fiches des indicateurs renseignés pour prendre fin au plus tard le 30 Avril avec la dissémination du rapport annuel de suivi.

Tableau 5 : Principales étapes de l'élaboration du rapport de suivi annuel

N°	Tache/étape	Responsable	Période (en semaine) à partir de Janvier
1.	Demande par la cellule de suivi et évaluation auprès des ministères responsables pour les fiches de suivi	STP	S1
2.	Remplissage des fiches de suivi par les responsables identifiés	Ministères chefs de file	S1-S3
3.	Compilation et analyse des fiches de suivi par la cellule de coordination	STP	S4
4.	Rencontre entre les responsables des ministères pour validation technique des données des fiches	STP	S5
5.	Saisie des fiches dans une base de données par la cellule de suivi et évaluation	STP	S5
6.	Préparation du rapport de suivi et évaluation par la cellule de coordination	STP	S4 –S6
7.	Partage et revu du rapport avec les ministères responsables pour commentaire	STP/ Ministères chefs de file	S6-S7
8.	Révision du rapport par le STP selon les commentaires reçus	STP	S8
9.	Revue du rapport par le Comité Technique CNN	Comité Technique du CNN	S9-S10
10.	Finalisation du rapport selon les commentaires du Comité Technique du CNN	STP	S11
11.	Adoption du rapport par le Comité Décisionnel du CNN	Comité Décisionnel du CNN	S12
12.	Dissémination/ du Rapport	STP	S13

3.4- Coordination du S&E et cadres d'échange

Plusieurs cadres d'échange et de suivi de la mise en œuvre permettront de partager non seulement les résultats des différentes interventions mais aussi de recueillir les contributions pour l'amélioration de la mise en œuvre des activités et le système de collecte des données.

Tableau 6: Cadre d'échanges et de suivi de la mise en œuvre

	Cadre d'échange et de suivi de la mise en œuvre	Description	Fréquence	Responsable
1	Réunion ordinaire du comité décisionnel	Cette réunion rassemblera tous les membres du comité décisionnel avec les personnes ressources conviées	Chaque trimestre	Président du Comité Décisionnel
2	Réunion trimestrielle du comité technique	Cette réunion regroupera tous les représentants membres du comité technique. A cette réunion, on pourrait également associer les points focaux chargés du suivi des indicateurs	Au moins chaque 2 mois	STP
3	Réunion trimestrielle de suivi-évaluation STP	Cette réunion regroupera tous les points focaux en charge du suivi des indicateurs des ministères techniques avec la cellule S&E du STP	Chaque trimestre	STP
4	Réunion annuelle du comité technique	Cette réunion rassemblera tous les membres du comité technique pour la validation des données du rapport	Chaque année	STP

4. EVALUATION, ENQUETE, ETUDE SPECIALE

L'évaluation ici devra être comprise comme l'examen d'une intervention planifiée, en cours ou complétée, pour déterminer, sa pertinence, son efficacité et sa durabilité. Elle permettra d'identifier les différentes leçons apprises liées à l'exécution du projet, et de les incorporer dans le processus de prise de décision (Jody Z. Kusek, 2006). Des évaluations seront donc conduites pour mesurer à quel point les interventions du plan ont été mises en œuvre mais aussi de déterminer dans quelle mesure les objectifs escomptés ont été réalisés. Conformément au document du PNMN, trois (3) types d'évaluation sont envisagés. Elles s'articuleront principalement autour des principaux indicateurs du cadre commun des résultats.

4.1- Evaluation annuelle de la mise en œuvre du plan

Cette évaluation périodique (ou le contrôle d'avancement du plan) sera conduite par le CNN/STP qui pourra au besoin recourir à des services externes. Elle permettra de faire le bilan sur les :

- activités accomplies ;
- moyens utilisés (humains, matériel et financier) ;
- problèmes / difficultés rencontrés ;
- recommandations pour les prochaines étapes.

Elle sera conduite à fréquence annuelle et s'appuiera principalement sur l'exploitation des différents rapports de suivi trimestriel des principaux acteurs. Cette revue annuelle du PNMN permettra d'informer l'ensemble des partenaires techniques et financiers sur l'évolution des réalisations et de recueillir leurs conseils et recommandations en vue des ajustements à effectuer.

4.2- Evaluation à mi-parcours

Les évaluations à mi-parcours permettront d'une manière générale de s'assurer que le plan est exécuté dans le sens de l'accomplissement des objectifs escomptés. Ces évaluations seront coordonnées par le STP-CNN et réalisées par des acteurs externes indépendants en accord avec les partenaires techniques et financiers du CNN. Elles pourront être réalisées à mi-parcours de la mise en œuvre du plan entre la 2^e et la 3^e année de mise en œuvre de préférence.

4.3- Evaluation finale

Une évaluation finale sera conduite au terme de la période de la mise en œuvre du plan. Elle permettra d'apprécier de manière globale dans quelle mesure les résultats attendus du plan ont été atteints et de tirer les leçons pour une meilleure élaboration ou mise en œuvre du prochain plan. Elle sera conduite de manière indépendante également par des acteurs extérieurs en fin de la mise en œuvre du plan. Elle s'appuiera principalement sur les différents rapports de suivi, des entrevues avec les différents acteurs ainsi que sur des données en provenance des études quantitatives (CAP, MICS, EDS, SMART, et enquête spécifique etc.) portant sur la situation de la nutrition chez les différents groupes cibles.

4.4- Enquête/études spécifiques

En plus des évaluations qui seront conduites, des études spécifiques permettant d'apprécier la situation de la nutrition ou de la mise en œuvre de certaines interventions sectorielles pourront être également menées. Elles pourront être mise en œuvre par les différents acteurs secteurs sectoriels, d'autre partenaires techniques ou conduite par le STP avec recours à des services extérieurs. Il s'agira notamment des études quantitatives qui permettront de fournir des renseignements principalement sur des indicateurs d'effets ou d'impact dans le cadre des interventions de la nutrition.

5. GESTION ET UTILISATION DES DONNEES

5.1- Supports de transmission des données

Concernant la transmission des données des activités réalisées par les différents acteurs de mise en œuvre du plan, une fiche de collecte des données des indicateurs (FCDI) sera élaborée par la cellule suivi-évaluation du STP en accord avec les acteurs sectoriels. La FCDI qui devra être spécifique à chaque type d'acteur en fonction de ses interventions servira pour la transmission des données des activités au STP. Une version électronique sous forme de formulaire ainsi qu'une version physique seront utilisées pour la transmission des données. La FCDI permettra à la cellule suivi-évaluation, en plus de disposer des données globales, de fournir les données en fonction du niveau de désagrégation souhaité des indicateurs en provenance des différents acteurs.

Les rapports trimestriels relativement aux indicateurs seront produits par chaque point focal et transmis au service suivi-évaluation du STP. Les formats de ces rapports devront être élaborés et validés par chaque ministère avec le STP.

Les responsables de chaque Direction en charge de la centralisation des données au niveau de chaque acteur sectoriel impliqué assureront la validité des données collectées relevant de leur responsabilité.

5.2- Analyse, gestion et protection des données

Analyse des données collectées pour chaque indicateur

L'analyse des données sera d'abord effectuée par chaque ministère notamment par sa Direction en charge des statistiques, de l'évaluation ou de l'information. La cellule suivi-évaluation du STP sera chargée également d'assurer l'analyse et la gestion de toutes les données fournies par les différents acteurs dans le cadre de la mise en œuvre du plan. Ces données seront utilisées pour l'élaboration des rapports de suivi de la mise en œuvre du plan par le STP.

Systèmes employés pour consigner et traiter les données

La gestion de l'ensemble de ces données produites dans le cadre de la mise en œuvre du plan sera assurée par une plateforme multisectorielle. Il s'agira d'un dispositif informatique avec la technologie web permettant de saisir et de stocker toutes les données collectées des différents rapports des acteurs du PNMN.

Sauvegarde des données

Les données de l'ensemble des activités provenant des différents rapports des acteurs du plan seront gérées par la cellule suivi-évaluation du STP. Elles seront stockées sur un serveur dédié et des mesures devront être prises pour assurer une sauvegarde régulière des données.

Protection de la confidentialité des bénéficiaires

Il convient de préciser que ces données seront fournies sous forme anonyme et ne seront pas des données personnalisées de bénéficiaires. Leur accès devra néanmoins être protégé par un mot de passe afin de préserver leur intégrité et éviter toute altération volontaire ou non intentionnel. L'accès avec tous les droits à ces données devra être réservé au STP et un accès avec des droits limités pourrait être accordé aux différents acteurs en mode consultation.

5.3- Mécanisme d'assurance de la qualité des données

5.3.1- Données de routine en provenance des activités des services ministériels

Mise en place de dispositif interne de contrôle dans chaque ministère

Etant donné que les données de routine proviennent des différentes directions en charge de l'implémentation des interventions sectorielles, les directions en charge de la centralisation

des données auront la première responsabilité de la qualité des données transmises au STP. Elles devront donc mettre en place un dispositif mensuel de vérification et d'autocontrôle pour assurer de fournir des données de qualité à leur propre niveau. Cette validation interne et mensuelle des données permettra de réduire les risques d'erreurs portant sur les données trimestrielles à transmettre. A cet effet, il est vivement recommandé aux directions en charge de la centralisation des données de faire en sorte de disposer, en plus des données agrégées fournies par les directions techniques, des rapports des données primaires des services producteurs de ces données dans la mesure du possible.

Mise œuvre d'opération de contrôle qualité des données de routines

La cellule suivi-évaluation du STP devra apporter un appui technique aux différentes directions des ministères en charge de l'information, l'évaluation ou des statistiques, à conduire des évaluations de la qualité des données auprès des directions techniques en charge de la mise en œuvre des interventions relevant de leur secteur d'activité. Elle consistera à confronter les données en provenance des sources primaires, généralement fournies par les directions régionales et/ou des rapports d'activités, aux données globales agrégées transmises chaque trimestre.

Renforcement de capacités

Par ailleurs, il conviendra de renforcer les capacités des différents points focaux des ministères dans le contrôle, la vérification et la gestion d'une manière générale des données transmises afin de limiter les risques d'erreur des traitements des données des interventions mises en œuvre.

Triangularisation des données

Au niveau du STP, une triangularisation des données trimestrielles transmises par les ministères techniques devra être effectuée pour garantir la qualité des données compilées. Elle consistera à comparer les données compilées à partir des rapports primaires reçus des ministères aux rapports semestriels/annuels produits par ces derniers mais aussi de comparer celles-ci à d'autres avec d'autres sources de données de données disponible notamment avec celles des partenaires techniques et financiers.

5.3.2- Données provenant des études

Au niveau des données des études commanditées dans le cadre du plan, une supervision de la collecte des données devra être menée par la cellule suivi-évaluation pour s'assurer du respect du protocole de collecte et de la qualité des données.

De plus, une ou plusieurs personnes en charge de la qualité des données pourra être exigée comme disposition à observer dans le contrat de prestation de service des bureaux d'études en charge de la mise œuvre des études.

Aussi, une double saisie pourra éventuellement être exigée (suivant le mode de collecte et si nécessaire) pour garantir la qualité de la saisie de même qu'une supervision pourra être également effectuée au cours du processus de traitement des données collectées.

5.4- Plan de rapportage et diffusion

Dans le cadre de l'exécution du plan, les différents documents à produire sont résumés dans le tableau ci-dessous. Le service responsable de la production du document, la fréquence et l'échéance de production ainsi que les personnes destinataires des documents y sont indiqués.

Tableau 7: Synthèse rapportage et diffusion

Type d'information	Personne/service responsable	Fréquence	Echéance/période	Service/personne réceptrice	Diffusion
Rapport annuel de suivi de la mise en œuvre	STP	Annuel	Au plus tard 60 jours après la fin de l'année	Comité technique/Comité décisionnel	Ministère technique/ PTF/ Société Civile
Rapport de suivi trimestriel des indicateurs STP	STP	Trimestre	45 du mois suivant le trimestre	Comité technique	Ministère technique/ PTF/ Société Civile
Rapport de suivi trimestriel des indicateurs Ministère	Point focal indicateur ministère	Trimestre	10 du mois suivant le trimestre	STP	-
Rapportage des données sur la plateforme multisectorielle web	Ministère sectoriel/ Régions / Districts	Mensuelle	10 du mois suivant	STP	-
Rapport des réunions de suivi	STP	A chaque réunion	15 jours après la tenue de la réunion	Comité technique	Participant/ Ministère technique/ PTF/ Société Civile
Rapport étude/évaluation	Consultant	A chaque étude réalisée	A la fin de la mise en œuvre de l'étude	STP/Ministère	Ministère technique/ PTF/ Société Civile

RENFORCEMENT DE CAPACITE

Cette section traite des aspects liés aux ressources humaines et au renforcement des capacités. Il convient d'indiquer qu'une revue des capacités existantes en ressources humaine de S&E dans les différents ministères a déjà été effectuée pour diagnostiquer les systèmes d'information et de suivi-évaluation. Elle a permis en partie d'identifier les besoins en

renforcement de capacités. Un plan de renforcement des capacités prévoyant des ateliers et des réunions visant à renforcer les capacités des acteurs sera élaboré par la cellule suivi-évaluation STP. Sa mise en œuvre contribuera à renforcer les capacités des acteurs à collecter, analyser et interpréter les données issues des différentes sources ainsi qu'à faire du compte-rendu et recommandation à partir des données pour des prises de décision et actions à entreprendre. Ces actions de renforcement de capacité devront également être des créneaux pour sensibiliser à une culture de partage de l'information où la prise de décision est basée sur l'évidence produite par les différents acteurs.

PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET DE SUIVI-EVALUATION

Un plan de travail prenant en compte toutes les activités de S&E devra être établi chaque année suivant le format du tableau présenté à l'annexe 1. Sans être restrictif les points suivants devront être inclus comme rubriques du plan de travail de suivi-évaluation :

- ✓ Coordination du suivi-évaluation ;
- ✓ Collecte, traitement, analyse et rapportage des données programmatiques de routine ;
- ✓ Etudes / Evaluation, enquêtes, études spéciales ;
- ✓ Renforcement des capacités ;
- ✓ Supervision et Assurance qualité des données.

ANNEXE

Annexe 1 : Modèle de plan de travail annuel de suivi-évaluation

	Activités	Date indic	Calendrier 2018												Cellule/service responsable	Cellule/service travaillant en collaboration	Budget (FCFA)	Résultats	
			M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12					
1	Coordination du S&E (réunion/ Atelier)																		
2	Collecte et traitement des données routine/ Rapport																		
3	Renforcement des capacités																		
4	Etude/ Évaluation, enquêtes, études spéciales																		
5	Supervision et Assurance qualité des données et supervision																		

Annexe 2 : Fiche descriptive des indicateurs du PNMN